



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 6 MARS 2017

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 6 MARS 2017

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert ce sixième jour du  
mois de mars 2017, à 18 h 30.

Sont présents :           Monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
                                  Monsieur le conseiller André Fournier  
                                  Madame la conseillère Nathalie Laprade  
                                  Madame la conseillère Sandra Gravel  
                                  Monsieur le conseiller Martin Chabot  
                                  Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents :    Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier  
                                  Madame la greffière adjointe Roxane Hutton

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation de l'avis de convocation
2. Octroi du contrat pour le site Web de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
3. Octroi du contrat pour les jeux d'eau
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

Le quorum étant constaté, la séance extraordinaire est ouverte

**LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Au début de l'assemblée, le maire, monsieur Pierre Dolbec, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

137-2017

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE SITE WEB DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**ATTENDU** le rapport de madame Julie Cloutier, trésorière, en date du 2 mars 2017;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
**ET RÉSOLU** d'octroyer un contrat au montant de 34 640 \$, plus taxes, à l'entreprise Amiral Agence Web pour la réalisation du site Web de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'approprier la dépense de 34 640 \$, plus taxes, du fonds de roulement remboursable sur trois ans.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2017

---

138-2017 OCTROI DU CONTRAT POUR LES JEUX D'EAU

**ATTENDU** que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a procédé à un appel d'offres pour la construction de jeux d'eau dans le parc du Grand-Héron;

**ATTENDU** que deux entreprises ont déposé une soumission;

**ATTENDU** qu'un comité de sélection a procédé à l'analyse des soumissions reçues selon la grille d'évaluation présente dans l'appel d'offres;

**ATTENDU** que les deux soumissions n'ont pas répondu aux critères de présélection obligatoires;

**ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, en date du 6 mars 2017;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
**ET RÉSOLU** de rejeter les soumissions reçues pour la construction de jeux d'eau dans le parc du Grand-Héron et de retourner aux soumissionnaires les enveloppes « OFFRE DE PRIX » sans les avoir ouvertes, tel que stipulé dans l'appel d'offres.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de procéder à un nouvel appel d'offres public.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de question au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

139-2017 CLÔTURE

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade  
**ET RÉSOLU** de clore cette séance extraordinaire.

**ADOPTÉE**

L'assemblée est levée à 18 h 38.

---

PIERRE DOLBEC  
MAIRE

---

MARCEL GRENIER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET GREFFIER